

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 3 AVRIL A 16 H 30

La conférence téléphonique quotidienne s'est tenue ce jour à 16 heures 30 entre les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFDT, CGC, CFTC) et les équipes de direction pour faire le point sur le plan de continuité d'activité (PCA).

La CGT a tenu à faire des propos liminaires pour dire la colère et l'indignation ressenties par les collègues à la lecture de la lettre des ministres Darmanin et Dussopt. Quelle hypocrisie, c'est une honte !

Les ministres osent dire : « *Nous savons que les conditions de travail sont parfois difficiles, que les moyens de transports ne sont pas toujours accessibles, que vos collègues et proches peuvent être affectés par la maladie, que le matériel de travail manque parfois. Nous mettons tout en œuvre pour répondre aux difficultés. Chaque fois que nous le pourrons et que ce sera nécessaire, nous accroîtrons les éléments de protection.* »

Ils le reconnaissent, les conditions d'exercice de nos missions ne répondent pas aux conditions de sécurité sanitaire minimales (absence de désinfection des locaux, absences cruelles de moyens de protection tels que les gants et masques, insuffisance des lingettes et gel hydroalcoolique).

Des chiffres toujours alarmants

Le 2 avril, 551 collègues étaient mobilisés en présentiel dans les services ; 811 étaient en télétravail et nomades.

Loin de baisser comme s'y était engagé le directeur, le nombre d'agent.es devant se déplacer pour venir travailler est passé de 510 à 551 en une semaine.

La CGT est intervenue pour dénoncer le trop grand nombre de personnes encore présentes dans les services alors que ce chiffre aurait dû baisser du fait de l'accroissement de collègues en télétravail et de la baisse de l'activité dans certains services. En effet, la direction avait justifié l'augmentation de présentiel les jours précédents par un pic de charge ponctuel dans les SPL et que les effectifs diminueraient en fin de semaine.

Si les effectifs ont baissé dans les SPL, alors dans quelles structures les effectifs ont-ils augmenté ? La direction a refusé de répondre.

C'est pourquoi, nous avons à nouveau exigé la communication quotidienne de la répartition des effectifs par mission et non une fois par semaine. Le directeur a finalement accepté de nous livrer cette information tous les deux jours.

La CGT ne manquera pas de lui rappeler son engagement si celui-ci n'est pas tenu.

109 suspicions ou cas avérés de COVID 19 étaient recensés. 4 collègues sont hospitalisés mais la direction a précisé que les nouvelles concernant ces collègues sont bonnes.

S'agissant du ménage des locaux, aux dires du directeur, le médecin coordinateur préconise la désinfection des bureaux des agent.es présentant les symptômes. La direction doit nous transmettre la note du médecin coordinateur. Nous resterons très vigilants et continuerons à exiger un nettoyage systématique en profondeur avec les produits adéquats.

Concernant le nettoyage de droit commun, la direction a demandé aux entreprises une prestation renforcée de ménage. Elle attend les devis, nous en avons demandé communication.

La direction a enfin commandé des **gants** pour les agent.es qui traitent le courrier, ils seront livrés en début de semaine.

Sur la campagne IR, la direction a indiqué qu'il faudra adapter les modes opératoires selon que le confinement sera levé ou pas. La direction a reçu une liste de volontaires des directions nationales spécialisés. Ces collègues présentent un profil fiscalité des entreprises. Or la direction dit que cela ne

correspond pas à ses besoins pour la campagne IR.

Nous avons fait remarqué que l'appel aux volontaires leur avait été présenté pour aider les SIE à traiter les remboursements de crédits de TVA, c'est pourquoi ils ont un profil fiscalité des entreprises.

Par ailleurs, on ne voit pas comment la campagne IR pourrait être réalisée dans de bonnes conditions pour les agent.es et pour les contribuables en période de confinement.

Un pas en avant, deux pas en arrière :

La direction avait indiqué que les agent.es pourraient poser des **jours de congés** pendant la période de confinement. Reviement de situation, le ministère doit donner une réponse dans les jours qui viennent. Cela pose deux problèmes, d'une part les agent.es peuvent avoir besoin de «souffler» notamment dans cette période très anxiogène et d'autre part, ce serait la remise en cause de la libre disposition de nos jours de congés.

Lors de la téléconférence du 27 mars, la CGT avait demandé que la **comptabilité** de certaines structures ne soit pas tenue tous les jours mais de façon espacée afin de limiter le nombre de collègues en présentiel au quotidien. Le directeur avait indiqué que la porte n'était pas fermée.

La CGT a réitéré sa demande. La direction a admis que c'était techniquement possible mais au regard des enjeux sur Paris, ce n'était pas souhaitable. Il faut faire rentrer l'argent ! Vous vous souvenez du soi-disant «quoi qu'il en coûte» de Macron pour protéger la santé des agent.es. A la DRFIP, c'est le «coûte que coûte» qui perdure.

La prochaine conférence se tiendra lundi 6 avril à 17 heures 30.